

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

LES RÉUNIONS DES COMITÉS LÉGISLATIFS

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement de la Chambre, le président d'un comité législatif soit autorisé à convoquer une réunion d'organisation, en application du paragraphe 113(3) du Règlement, à sa discrétion, mais, dans tous les cas, au plus tard dix jours de séance après que la Chambre aura recommencé à siéger en septembre 1989;

Il est entendu que ce dernier ordre ne s'applique pas au Comité législatif chargé de l'étude du projet de loi C-21.

[Français]

M. le Président: L'honorable leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de proposer la motion?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

LE PROJET DE LOI C-21 — LES MEMBRES DU COMITÉ

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je propose:

Que, nonobstant toute disposition du Règlement et tout ordre de la Chambre, le nombre des membres du Comité législatif chargé de l'étude du projet de loi C-21, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage et la Loi sur le ministère et sur la Commission de l'emploi et de l'immigration, soit porté de 8 à 14;

Que les nouveaux députés dudit comité soient: Mesdames Anderson, Catterall et Langan (Mission—Coquitlam), messieurs LeBlanc (Cape-Breton Highlands—Canso), Viens et Worthy;

Que le Comité accompagné du personnel requis, soit autorisé à se rendre en divers endroits du Canada; et

Que le Comité fasse rapport sur le projet de loi au plus tard le mardi 10 octobre 1989.

M. le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le leader du gouvernement à la Chambre propose la motion?

Des voix: D'accord.

Motions

M. le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. le Président: Le ministre de la Justice pourrait peut-être céder sa place pour un moment et, comme c'est un jour spécial aujourd'hui, je vais faire une exception particulière et donner la parole au député de York-Centre pour présenter une pétition.

* * *

PÉTITIONS

L'ÉMIGRATION DE GEORGY BELITSKY

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition signée par un certain nombre de membres de la synagogue Beth Emeth Bais Yehuda au nom de Georgy Belitsky de Vilnius, en Union Soviétique, qui demande à quitter ce pays pour émigrer en Israël.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement du Canada à entreprendre des démarches auprès du gouvernement soviétique pour qu'il permette à Georgy Belitsky d'émigrer.

* * *

MOTIONS

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis et, comme la Chambre le sait, nous avons accompli beaucoup de travail grâce aux efforts de tous les députés.

Les partis ont convenu d'étudier les projets de loi inscrits à l'Ordre projeté des travaux dans l'ordre suivant: tout d'abord, le projet de loi de crédits relatif aux paiements à verser aux victimes de la sécheresse; ensuite, la deuxième lecture du projet de loi C-16 sur l'Agence spatiale canadienne, la troisième lecture du projet de loi C-19 sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'hydrocarbures, la troisième lecture du projet de loi C-22 qui modifie la Loi canadienne sur la protection de l'environnement; enfin, la deuxième lecture du projet de loi C-15 concernant la protection des obtentions végétales.

Il se peut très bien que nous ayons à appliquer la clôture au débat en deuxième lecture sur le projet de loi C-15 concernant la protection des obtentions végétales.